

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
du centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau,
tenue le 12 juin 2017 à 16 h 15 à la salle de conférence du CFPVG.

Sont présents : M^{mes} Martine Brisebois MM. Serge Lacourcière
Josianne Boileau G. Pierre Croteau
Cynthia Carrière L. Pierre-Luc Lamarche
Sylvie Geoffrion Claude Miner
Helen Marga
Jennifer Richard

Est absente : M^{me} Danielle Dénommé (Remplacée par M. Pierre-Luc Lamarche)

17-06-01

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

M. Lacourcière, directeur souhaite la bienvenue aux membres présents et présidera la réunion. Le quorum étant dépassé la séance est ouverte à 16h20. M^{me} Jennifer Richard fait fonction de secrétaire.

17-06-02

2. Parole au public et correspondance

Aucun public n'est présent et aucune correspondance n'a été reçue. Le conseil ayant deux nouveaux élèves siégeant à la rencontre, un tour de table est effectué.

17-06-03

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour, doc. 1

L'ordre du jour ayant été envoyée aux membres avant la rencontre, un survol des points est effectué. M. Lacourcière demande l'ajout aux points 15B- Enseignement individuel, 15C- Prix comité environnemental et 15C- Olympiades. Il est proposé par M^{me} Marga d'adopter l'ordre du jour en permettant l'ajout dans autres sujets au point 15.

17-06-04

4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 3 avril 2017, doc. 2

Le procès-verbal ayant été envoyé aux membres, sa lecture n'est pas faite en intégralité. Les points occasionnant des suivis et revenant à l'ordre du jour de la présente rencontre et seront donc faits au fur et à mesure par M. Lacourcière.

Au point 5, M. Lacourcière revient sur le groupe de mécanique automobile, qui a débuté avec neuf élèves en février et qui en compte maintenant sept. Il fait état du DEP en cuisine, qui dépend d'une entente préalablement autorisée par le MEES qui se fait toujours attendre. La structure décisionnelle ayant changé pour les demandes en 2016-2017, l'analyse de ces demandes est très longue, malgré certaine pressions demandées par le centre à la direction générale de la CSHBO et au Service régional de la formation professionnelle. La réponse du MEES est que les dossiers sont sur le bureau du ministre M. Proulx. Ce qui inquiète M. Lacourcière, c'est que l'entente envoyée en octobre 2016 pour l'année 2016-2017 n'est toujours pas analysée et que l'année scolaire se termine dans moins de trois semaines. Il faudra donc effectuer une nouvelle demande au 30 juin pour 2017-2018.

Au point 6, M. Lacourcière fait état de l'activité découverte FP tenue le 7 avril dernier et destinée aux enseignants du secondaire des établissements de Maniwaki et Gracefield. Une activité qui lors de son organisation semblait être boudée par les membres du personnel visé a finalement obtenu un succès sur toute la ligne. Près de 35 membres du personnel enseignant, certaines directions adjointes, C.O. ainsi que la présence M. Stéphane Rondeau, directeur général adjoint qui a pour l'occasion tenu à prendre la parole pour souligner l'importance de cette activité.

Au point 7B, les bourses de l'AREQ (400 \$ au total pour 4 secteurs) ont été distribuées en partie. C'est donc Madame Josée Aumond en comptabilité, Jean-Philippe Lachaine en mécanique de véhicules légers et Madame Isabelle Lyrette en santé qui se sont mérités une bourse de 100\$ chacun. Les critères de sélection étaient l'obtention du diplôme d'études professionnelles dans le programme visé, la persévérance scolaire et l'effort général. Il est soulevé par M. Pierre Croteau que les graduations des autres établissements offrent plusieurs bourses. L'absence d'un comité de graduation pour tout le centre et les graduations individuelles par programme ne permettent pas actuellement d'aller chercher toutes les bourses possibles (municipalités, Caisse Populaire, fondations, etc.). Il est demandé par le conseil que le CFPVG se penche sur la possibilité de grouper les programmes pour faire une seule graduation comme c'est le cas dans la plupart des établissements et qu'un comité soit mis en place pour bonifier les bourses offertes.

Au point 9A, M. Lacourcière explique que le nouveau programme en secrétariat qui devait être offert en septembre prochain s'est vu repousser son implantation obligatoire en septembre 2018. La nécessité de changer les logiciels et le parc informatique, ainsi que la pénurie de matériel didactique sont en grande partie les raisons pour lesquelles le MEES a accepté, à la demande des centres de formation, de reporter d'une année la mise en place du programme.

Finalement, au point 9C, l'activité «P'T'ite Séduction du Non-Trad» qui a eu lieu le 13 avril dernier a accueilli un total de 6 filles. Cette activité ayant lieu à travers l'Outaouais dans des programmes traditionnellement masculins, vise à faire connaître ces métiers aux femmes. Des six femmes présentes, 4 provenaient de la CEHG, une de Mont-Laurier et une autre de Gatineau. Elles ont assisté aux cours de Mécanique de véhicules légers en avant-midi et en mécanique automobile en après-midi. M. Croteau demande la possibilité d'exporter le projet notamment en Abitibi, où bassin d'embauche est très grand.

Il est proposé par M. Croteau d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 3 avril 2017.

Adopté à l'unanimité.

17-04-05

5. Présentation et adoption du budget 2017-2018, doc. 3

L'annexe F, contenant le budget par activités regroupées est distribuée aux membres.

Un budget équilibré de 980 201 \$ est prévu cette année. Une compression de 3 058 \$ est prévue pour la Loi 100, concernant la réduction de dépenses administratives.

Les postes budgétaires sont expliqués en détail aux membres et les revenus prévus sont séparés en trois catégories :

- 1- Allocations de fonctionnement (provenant du MEES): salaires, matériel périssable, perfectionnement, photocopieurs, téléphone, internet, etc. : 738 929 \$
- 2- Revenus spécifiques : Ventes de cahiers, subventions Emploi-Québec, inscriptions, ententes, et ventes de surplus : 188 410 \$
- 3- Investissements, provenant des ETP d'il y a 2 ans et qui seront utilisées pour le MAO : 52 862 \$.

Au niveau des dépenses, même scénario mais en quatre catégories :

1- Activités d'enseignement et de formation, qui comprennent les salaires des enseignants, le matériel didactique : 617 209 \$

2- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation comprenant les salaires de la direction, du personnel de soutien, logiciels, T.T.S., perfectionnement et activités : 266 230 \$

3- Activités administratives, qui comprennent l'entretien des biens meubles, l'entretien, le propane (charpenterie), la location (Boirec) et le conseil d'établissement : 43 900\$

4- Investissements qui proviennent directement du MAO des ETP d'il y a deux ans et réinvesti dans de l'équipement informatique, manuels scolaires pour les enseignants et les MAO des différents DEP : 52 862 \$.

Le budget est proposé par Madame Sylvie Geoffrion et est adopté à l'unanimité. Une résolution est signée par la direction et le président du conseil d'établissement.

Résolution CE 2017-06-12.05

17-06-06

6. Communiqué sur les taxes scolaires et résolution, doc. 4

M. Lacourcière explique le contenu du communiqué à l'effet que pour la région de l'Outaouais, le taux de taxation est inéquitable entre Western Québec et les quatre commissions scolaires francophones. Les propriétaires n'ayant pas d'enfants en âge scolaire peuvent donc choisir la commission scolaire à laquelle elle verse les taxes scolaires. Le taux de taxation de Western Québec étant nettement inférieur à celui des autres commissions scolaires, ces dernières demandent au ministre Sébastien Proulx de prendre des mesures extraordinaires pour régler ce problème, sans quoi les commissions scolaires francophones devront augmenter le taux de taxation pour pallier à la perte de payeurs. Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais demande aux membres du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau d'adopter une résolution d'appui pour la modification des taux de taxes scolaires pour l'année 2017-2018.

La résolution d'appui est proposée par Madame Jennifer Richard et est adopté à l'unanimité. Une résolution est signée par la direction et le président du conseil d'établissement.

Résolution CE 2017-06-12.06

17-06-07

7. Projet de résolution formation en APES, doc. 5

Pour pallier à la pénurie de personnel dans les CHSLD, des formations écourtées ont lieu dans plusieurs endroits au Québec. La CAQ a exprimé son désir de voir le gouvernement Couillard d'empêcher le programme de formation accéléré, puisque 5 semaines de formation ne peuvent en aucun cas remplacer celle de 750 heures actuellement disponible dans les centres de formation.

Il est donc demandé par le Service Régional de la Formation Professionnelle en Outaouais que les membres du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelles de la Vallée-De-la-Gatineau l'adoption d'une résolution d'appui pour le programme d'assistance à la personne en établissement des santé – 5316 (750 heures).

La résolution d'appui pour que le DEP Assistance à la personne en établissement de santé (5316) soit considéré la porte d'entrée au métier de Préposé aux bénéficiaires dans le secteur public de la santé est proposée par Madame Sylvie Geoffrion et est adopté à l'unanimité. Une résolution est signée par la direction et le président du conseil d'établissement.

Résolution CE 2017-06-12.05

17-06-08

8. Nomination du directeur général de la CSHBO

M. Lacourcière annonce aux membres la nomination de M. Fernand Paré en tant que nouveau directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, qui entrera en poste au mois d'août 2017. Un communiqué a d'ailleurs été envoyé par la commission scolaire et publié dans le journal et les médias locaux.

17-06-09

9. Première présentation du nouveau site internet

Depuis près d'un an que le CFPVG travaille à créer le nouveau site internet qui sera lancé officiellement, avec son nouveau logo cet automne. Le site est prêt et quelques détails ont été omis afin de permettre à Madame Jennifer Richard, qui recevra sa formation ce jeudi 15 juin d'apprivoiser la plateforme «Joomla» afin de mettre à jour et modifier au besoin le nouveau site. Il est suggéré par Mme Geoffrion qu'un bouton permettant le partage sur la plateforme «Instagram» soit ajouté. De plus, certains liens pourraient être ajoutés, notamment vers le site internet de la Ville de Maniwaki ainsi qu'à une liste de logements disponibles lorsqu'une admission est complète et même commenter la participation de M. Pierre Croteau dans la section Véhicules légers pour ajouter à la compétence et la qualité de la formation. Les membres sont satisfaits et trouvent très joli le design du site.

17-06-10

10. Demandes d'ententes DEP 2017-2018

Le centre attend toujours la décision pour la demande d'entente qui a été envoyée pour le DEP de Charpenterie-menuiserie, qui prévoit débiter une nouvelle cohorte le 25 août 2017. En ce qui concerne cuisine, la demande effectuée en octobre 2016 est toujours sans réponses. Ces délais sont remarqués partout à travers le Québec depuis que le Ministre de l'Éducation, M. Sébastien Proulx, a retiré les dossiers d'ententes aux sous-ministres pour les analyser plus en détails.

17-06-11

11. État des admissions et des inscriptions 2017-2018, doc. 6

M^{me} Richard prend la parole pour expliquer le tableau qui regroupe l'année 2016-2017 et la prévision pour 2017-2018. Quatre-vingt-une nouvelles inscriptions sont en cours ou complètes pour les différents programmes débutant en 2016-2017. De ce nombre, vingt-quatre ont moins de vingt ans. De plus, cinquante-huit élèves poursuivent leur programme afin d'obtenir leur diplôme. De ce nombre, seize ont moins de vingt ans. Au 9 juin, c'est cent-trente-neuf inscriptions pour l'année en cours.

Pour l'année scolaire à venir, il y a présentement quarante-cinq nouvelles inscriptions dont six ont moins de vingt ans. Il est prévu que dix-neuf élèves, dont trois de moins de vingt ans poursuivent leur programme afin d'obtenir leur diplôme.

17-06-12

12. État des diplômés, abandons 2016-2017, doc. 7

M^{me} Richard explique cette fois-ci le tableau des diplômés et abandons 2016-2017. Au total, cent-vingt élèves ont débuté ou poursuivi une formation. De ce nombre, trente-six étaient âgées de moins de vingt ans. On compte vingt-neuf départs (dix-huit abandons et six renvois). Jusqu'à janvier, le taux d'abandon était très bas, puis a explosé en janvier et encore presque doublé depuis.

On constate de nouveau que les motifs d'abandons reflètent la réalité : Les troubles de santé physique et mentale augmentent, ainsi que l'insécurité financière.

Trente-quatre élèves, dont onze de moins de vingt ans sont en cours de formation. Finalement, cinquante-trois élèves, dont dix-sept de moins de vingt ans ont complété leur formation.

17-06-13

13. Revue de presse, doc. 8

Les différents articles de journaux circulent entre les membres, le centre de formation professionnelle maintient sa présence régulière dans les médias locaux.

17-06-14

14. Activités et sorties éducatives 2016-2017

Aucune activité ou sortie n'est actuellement prévue pour le moment. Il est possible que le groupe de commerce organisent un après-midi film pour compléter les 2 jours permis par programme.

17-06-15

15. Autre sujets

- A) Bilan du président : M. Lacourcière passe en revue les points forts de l'année. Préparé par M. Miner, les grandes lignes depuis juillet 2016 sont énumérées. M. Miner remercie M^{me} Richard, qui s'occupe, année après année de la mise en page du bilan.
- B) Enseignement individualisé : M. Lacourcière explique que l'enseignement individualisé est une possible voie de formation qui permettra au Centre de former plus d'élèves, assurant également sa survie. Par contre, le plan d'offrir cette méthode d'enseignement cet automne avec le nouveau groupe de véhicules légers ne permettra pas au centre d'être efficace puisque du matériel doit être préparé rapidement. De plus, un nouveau programme pour le même DEP est prévu dans 2 à 3 ans sera mieux conçu pour l'enseignement en individualisé. Toutefois, des essais sont présentement en cours avec le groupe de mécanique automobile, pour lequel le matériel pédagogique actuel est pertinent pour cette méthode d'enseignement. Si les résultats sont concluants, il y a la possibilité d'offrir des entrées périodiques dans ce programme dès janvier 2018.
- C) Prix comité environnemental : M. Lacourcière revient sur la revue 2016-2017 pour féliciter Madame Martine Brisebois pour le prix de personnalité environnementale – catégorie Employés ainsi que son élève, Francine Marenger, qui a reçu le même prix dans la catégorie élèves.
- D) Olympiades : M. Lacourcière fait un retour sur la participation de Marc-Olivier Larouche qui non seulement s'est mérité une participation aux olympiades Canadiennes après avoir raflé la 4^e place aux provinciales en mai 2016, mais qui a aussi gagné une médaille d'argent à Winnipeg il y a quelques jours. M. Larouche est présentement directeur des opérations fixes chez le concessionnaire Gendron Jeep Chrysler Dodge de Maniwaki. Il est proposé par Mme Geoffrion qu'une lettre de félicitations soit envoyée à l'élève et l'enseignant qui ont participé à l'évènement. Les membres du conseil sont en accord.

17-06-16

16. Fin de la rencontre

La rencontre se termine normalement à 18 h 50, avec les souhaits pour la période estivale.

La secrétaire,

Le président,